



**DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS
CONSEILS DE QUARTIER**

☎ : 04.66.76.72.38

Réf. : CJ/PP/FA/139.2017

Le **19 DEC. 2017**

Objet : Compte rendu de réunion

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, le compte rendu de la réunion du conseil de quartier Costières du jeudi 07 décembre 2017.

Conformément au règlement intérieur, vous disposez d'une période de dix jours dès réception, pour nous informer des modifications éventuelles que vous souhaiteriez apporter à ce document.

Passé ce délai, le compte rendu sera présenté en l'état à la prochaine réunion du conseil de quartier pour approbation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire et par délégation

Véronique GARDEUR BANCEL
Chargée des quartiers Costières,
Déléguée à l'Enseignement Scolaire

Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil de Quartier
COSTIERES

**DIRECTION DE LA VIE
ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS**
Conseil de Quartier

P.PERRIER
04.66.76.72.39
L.GUÉNON
04.66.76.72.83



Nîmes, le 15 Décembre 2017

COMPTE-RENDU DE REUNION

**CONSEIL DE QUARTIER
COSTIERES**

**Jeudi 7 Décembre 2017 à 18H00
Centre Pierre GAMEL**

Etaient présents :

-Véronique GARDEUR-BANCEL, Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier

Invités :

- Dominique ALTEIRAC, SAUR

Collège des Elus :

- Laurent BURGOA
- Monique BOISSIERE

Collège des Comités de Quartier :

- Jean-Marie HABOUZIT, Route d'Arles - Beausoleil
- Marie-Antoinette DIBETTA, Narvik
- Annick MARCELLIN-RIVRY, La Cité des Espagnols
- Jean-Marc ALLONGUE, Les Marronniers
- Marianne DURAND, Les Charmilles
- Jean Claude TUR, Juin-Capouchiné-Camargue
- Gilles CROUZIN, Haute Magaille

Collège des Associations :

- Lîliana ALLEGRE, Paralysés de France, Collège des Associations

Collège des Institutions :

- Major COMBERT Eric, Police Nationale
- Didier LASCOMBE, La Chambre des Métiers du Gard
- Lisa SANTONI, La Poste

Collège des Habitants :

- Christiane GRAS
- Nicole NEVEUX OUY
- Beatrice HEYER
- Pauline CAESTEKER
- Bernard ACARIE

Excusés :

- Richard TIBERINO, Collège des Elus
- Pascal GOURDEL, Collège des Elus
- Jean-Marie IVARS, Karaté Do Bigot

Absents :

- Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, Collège des Elus
- Catherine BERNIE-BOISSARD, Collège des Elus
- Trisomie 21 Gard, Collège des Associations
- La Gardoise des Retraités de l'Artisanat, Collège des Associations
- Tango, Collège des Institutions
- Angélique RIGAL, Collège des Habitants

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 25 SEPTEMBRE :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

II. PRÉSENTATION DES ACTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA POLICE NATIONALE :

Police Nationale

Le Major COMBET fait un bilan pour la période de janvier à novembre 2017 :

- 942 Faits en 2016 / 975 Faits en 2017 : + 3,5 %
- Hausse des vols et violences : + 5,56 %
- Stabilité des cambriolages, atteinte aux biens : =
- Hausse des vols à l'étalage, vols à la tire : + 50 % (3 faits supplémentaires)
- Stabilité des vols de véhicules : =
- Baisse vols à la roulotte : - 15 %
- Baisse vols accessoires auto : - 33%
- Hausse des incendies : + 28,5 %
- Hausse des violences gratuite : + 4,65 %
- Hausse des violences crapuleuses : + 6,6 %
- Hausse des violences sexuelles : + 9 %
- Baisse des menaces, chantages : - 6,6 %
- Baisse Infraction financière : - 20 %

Police Municipale

INTERVENTIONS

Concernant les interventions, on peut en dénombrer 2283 en 2016 contre 2107 en 2017. Soit une légère diminution de 8%.

AMENDES FORFAITAIRES

Les amendes forfaitaires sont en très nette augmentation, 1174 en 2016 contre 1425 en 2017. Soit une évolution considérable de 21 %.

FOURRIERES

Les prescriptions de mise en fourrière sont en très nette hausse, 59 en 2016 contre 101 en 2017. Soit une augmentation considérable de 71%.

A ce sujet, une action forte a été réalisée sur l'enlèvement des véhicules en stationnement gênant spécialement désigné par un arrêté municipal (18 en 2016 contre 54 en 2017) soit une augmentation de 200 %, le stationnement gênant devant une entrée carrossable (7 en 2016 contre 10 en 2017), soit une évolution positive de 43 %.

Nous pouvons noter également une augmentation d'enlèvement de véhicules (Privés d'éléments indispensables) soit 5 véhicules enlevés de plus cette année.

Monsieur ALLONGUE signale l'incivilité des usagers dans les rues des Marronniers et des Quatrefages concernant le stationnement anarchique. Il demande l'intervention de la Police Municipale.

Il fait remarquer que malgré le traçage au sol qui a été refait rue Terraube, onze voitures étaient en infraction.

Madame LLORACH demande le passage de la Police Municipale dans le secteur Capouchiné afin de verbaliser les véhicules stationnant dans l'illégalité.

Madame ALLEGRE abonde dans ce sens et souhaiterait que la Police Municipale soit plus sévère pour des stationnements sur les trottoirs qui gênent le passage des PMR, notamment rue Quatrefages.

Madame GRAS souligne que depuis la mise en place du stationnement payant sur le secteur de Dhuoda, les stationnements sauvages sont conséquents sur le secteur de la rue de Générac.

La Police Municipale prend note et va intervenir dans les secteurs cités.

Monsieur TUR fait remonter les problèmes de sécurité sur le parking de l'Avenue de la Liberté. Il signale des voitures désossées et des trafics de stupéfiants.

La police Municipale nous indique que le problème fait déjà l'objet d'une fiche et que l'affaire est en cours de traitement.

III. PRESENTATION DE LA SAUR par Monsieur Dominique ALTEIRAC **(Document joint)**

Madame MARCELLIN-RIVRY interpelle **Monsieur ALTEIRAC** au sujet de la Cité des Espagnols qui n'a pas d'eau potable, elle souhaiterait avoir une explication.

Monsieur ALTEIRAC est dans l'incapacité de répondre avec précision mais donnera suite à cette demande.

Madame LLORACH s'interroge sur la fréquence des passages pour le nettoyage des avaloirs, sur l'avenue Maréchal Juin car ils sont régulièrement encombrés de feuilles.
Monsieur ALTEIRAC rappelle que la SAUR gère environ 21 000 avaloirs et que depuis 2 ans, il est mis en place une gestion moderne de ces derniers par géolocalisation.

Monsieur ALLONGUE souhaiterait avoir une réponse concernant l'habitation de la rue du Printemps. Suite à sa construction, les trottoirs ont été cassés, le propriétaire nous répond que la réfection des trottoirs est à la charge de la SAUR.

Monsieur ALTEIRAC se renseigne dans le cadre d'une intervention prévue et nous informera de la réponse.

Monsieur GARDES souhaiterait avoir confirmation que la ville de Nîmes aurait 37% de fuites sur son réseau et quel impact cela a-t'il sur notre consommation.

Monsieur ALTEIRAC précise que la ville possède 700 km de canalisation et que depuis 2008, la SAUR sectorise le réseau tous les 10- 15 kms pour y installer un débimètre. A l'heure actuelle 54 secteurs sont répertoriés.

Derrière ces débimètres, une organisation est mise en place avec des capteurs pour détecter les fuites sur 1 km. Une fois la fuite trouvée celle-ci est réparée sous 3 jours. Cette organisation a permis de gagner 9% entre 2012 et 2016 sur le rendement des réseaux et passer à 71%.

L'objectif étant de 76% de rendement pour 2019.

Madame DURAND s'interroge sur l'entretien des canalisations en ce qui concerne les rats.

Monsieur ALTEIRAC indique que des campagnes de dératisation sont régulièrement réalisées en partenariat avec la Ville de Nîmes, toutefois si les problèmes persistent, ne pas hésiter à contacter la SAUR.

Monsieur BURGOA tient à remercier la SAUR pour son efficacité depuis plusieurs années.

Monsieur ALTEIRAC propose de mettre en place une visite du CPO (Centre Projet Opérationnel) avec les membres du Conseil de Quartier Costières.

Monsieur GARDES soulève la question du taux de plomb dans l'eau nîmoise.

Monsieur ALTEIRAC rassure le conseil en ce qui concerne le plomb, il n'y a aucune inquiétude à avoir, le traitement est en cours et aucun risque majeur n'est à prévoir.

Madame DIBETTA signale que les deux avaloirs devant chez elle, au 22 rue Narvik n'ont pas été nettoyés depuis longtemps et sont recouverts de feuilles.

Monsieur ALTEIRAC note la demande et enverra une équipe de nettoyage.

Monsieur BURGOA précise qu'un avaloir recouvert de feuilles n'est pas obligatoirement bouché, le système est fait pour fonctionner malgré les feuilles.

Monsieur CROUZIN voudrait des informations sur le taux de calcaire dans l'eau nîmoise.

Monsieur ALTEIRAC nous informe que le taux de calcaire est peu élevé contrairement à d'autres villes en France. L'eau est généralement calcaire mais reste dans la moyenne.

IV. PRÉSENTATION SUR LA DÉPÉNALISATION DU STATIONNEMENT PAYANT SUR LA VOIRIE par Monsieur Olivier LEFRANC (Document joint)

Madame DIBETTA souhaiterait savoir si les règles s'appliquent aux personnes possédant la carte PMR.

Monsieur LEFRANC rappelle que la loi de 2015, donne la gratuité aux stationnements pour personnes possédant la carte PMR.

Madame GARDEUR BANCEL s'interroge sur l'existence d'un macaron pour les professionnels de santé.

Monsieur LEFRANC explique qu'un abonnement spécial pour les professionnels est mis à disposition pour un montant de 45 €.

V. ETATS D'AVANCEMENTS DES TRAVAUX VOTÉS :

Madame GARDEUR BANCEL donne les informations suivantes :

17-081 :

Rue Maurice Fayet

Le comité de quartier souhaiterait la création d'une zone en stabilisé, la pose de bordures béton pour retenir les gravillons ainsi que la fourniture et pose d'un stabilisé de part et d'autre du carrefour

Coût de 6 837 €

Voté le 9 mars 2017

Travaux réalisés en novembre 2017.

17-042 :

Place Cardinal

Demande de re-végétalisation, reprise du stabilisé, mise en place de calade et léger enrochement des pentes donnant sur la place.

Coût : 12 427 €

Voté le 18 mai 2017

Travaux en cours.

VI. INFORMATIONS DIVERSES :

17-121 :

Rue d'Arcole

Le comité demande la mise en place d'un ralentisseur au niveau du N°107.

Coût d'un ralentisseur : 3 600 €

17-122 :

Rue Compère Roussey

Le comité demande la création de deux ralentisseurs au niveau des numéros 721/705 et 765/781.

Cout de deux ralentisseurs : 7 200 €.

VII. QUESTIONS DIVERSES :

Madame MARCELLIN-RIVRY signale l'absence de distribution de courrier rue des Orchidées depuis 8 jours.

Madame SANTONI prend note et communiquera une explication.

Monsieur TUR fait remarquer que depuis la réfection du parking de la Poste de Cadereau, les clients ne peuvent plus stationner malgré un parking quasiment vide.

Madame SANTONI nous informe qu'une étude est en cours afin de solutionner ce problème, pour rendre l'accès à la clientèle de l'établissement.

Madame MARCELLIN-RIVRY demande s'il y aurait la possibilité de mettre un distributeur à la poste du Mas des Abeilles.

Madame SANTONI explique que c'est un centre de courrier et de ce fait il n'est pas envisageable d'y mettre un distributeur.

Madame DURAND voudrait une explication pour le retrait de la boîte aux lettres chemin du Mas de Vignolles. Cette dernière était très pratique pour les habitants du Quartier des Charmilles. Elle rappelle qu'une pétition d'environ 100 signatures a été adressée à la Poste.

Madame SANTONI souligne qu'à l'heure du numérique, les boîtes aux lettres sont de moins en moins utilisées. La Poste en retire donc certaines, néanmoins, elle va demander une explication et communiquera une réponse.

Monsieur ALLONGUE demande une explication pour la réponse non favorable de la fiche 17-068 rue Tour de l'Evêque qui était la pose d'une borne anti stationnement côté ouest face à la rue Sainte Félicité.

Monsieur DEVALAND explique qu'au niveau de la législation la pose de borne est interdite, étant donné que la voie de circulation tourne à gauche.

Madame MARCELLIN-RIVRY interpelle la présidente au sujet du nettoyage des fossés à la Cité des Espagnols, ils ont été effectués mais très mal sans aucun grattage.

Monsieur BURGOA conseille de se rapprocher de Nîmes Métropole qui est en charge du nettoyage des fossés à compter du 1^{er} janvier 2018.

Monsieur GARDES propose aux services de la voirie de se renseigner sur des nouveaux dos d'âne mis en place en Espagne, ceux-ci sont plats et gonflent au contact de la vitesse trop élevée.

La séance est levée à 20h.

**La Présidente déléguée du
Conseil de Quartier
Véronique GARDEUR-BANCEL**

